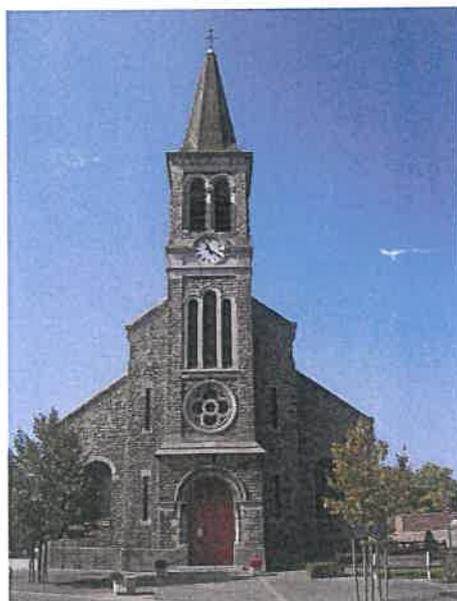
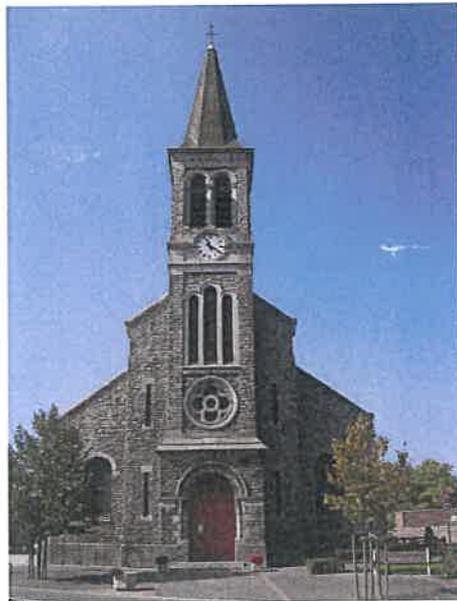


MAULDE INFO N° 54



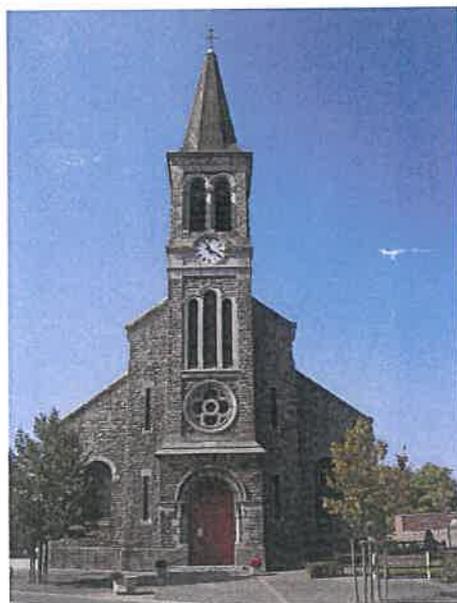
JANVIER 2010

MAULDE INFO N° 54



JANVIER 2010

MAULDE INFO N° 54



JANVIER 2010

Le Mot de Madame le Maire

Mesdames Messieurs Chers amis,

Je commencerais mon propos comme il est de coutume par vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé et d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajouterais aussi tous mes vœux de réussite dans tous vos projets et également une attention toute particulière à l'égard des personnes souffrantes, des personnes seules et en difficultés.

Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité et notre soutien à celles et ceux qui affrontent des moments difficiles étant donné que la crise s'est depuis plusieurs années déjà, installée dans la vie de nombreux concitoyens.

Il est naturel, à l'occasion des vœux de regarder un peu en arrière pour faire le bilan de ce qui s'est fait dans notre commune.

Cette année a vu se terminer non sans quelques difficultés les travaux de la Rue de Chorette, je remercie à cette occasion les riverains pour leur patience, mais vous savez comme moi que ça ne va pas toujours comme nous le souhaitons.

Les travaux de mise aux normes de sécurité sont en cours à la cantine scolaire où sera désormais installé l'espace numérique de proximité que la CAPH mettra à notre disposition. Une vingtaine de postes sera disponible pendant le temps scolaire aux élèves de l'école, et un aménagement horaire sera mis en place pour le public, très certainement dans le 1^{er} trimestre 2010 avec une animatrice pour les débutants.

Pour la sécurité de nos enfants, nous cherchons une solution sur le CD 169 afin de sécuriser la sortie de l'école au niveau du rond point et devant l'église, nous essayons de trouver les meilleurs moyens de remédier aux inconvénients (vitesse des automobiles) projet financé dans le cadre du retour des amendes de police ou d'autres subventions.

Un défibrillateur nous a été offert par la CAPH et se trouve installé près de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal a décidé également après mure réflexion et avec les conseils de la perception et du service des domaines, d'acquérir l'immeuble (ancienne ferme d'Haene pour ceux qui connaissent) dans la rue du Bois avec pour cela une participation à 50 % de la CAPH puisque nous pouvons bénéficier d'un fond de concours ce qui nous a permis de faire l'achat de cette propriété qui demandera bien sûr beaucoup de travaux. Nous y transférerons la Mairie, la bibliothèque etc. Une étude sera confiée en temps voulu à des

services compétents, afin d'obtenir toutes les subventions possibles qui pourraient nous être accordées.

Tout cela ne se fera pas en un jour, mais je rassure certains, les finances de la commune restent saines malgré cette dépense.

Espérons que la crise ne se fera pas trop ressentir et que toutes ces réalisations pourront se dérouler normalement. Dans ce contexte particulier, avec les difficultés financières que rencontrent nos Collectivités Locales. Nous devons faire face à la diminution des dotations de l'état, la suppression partielle de la taxe professionnelle, alors qu'augmentent toujours les compétences des communes.

Cette année 2010, s'annonce donc encore avec des difficultés, mais notre équipe municipale est toujours prête à défendre les projets importants pour la commune. Ne soyons quant même pas trop pessimiste tout n'est pas tout noir. Je pense également à la situation internationale, toujours aussi conflictuelle aux quatre coins du monde, attentats, guerres, délinquance sont devenus à notre grand regret monnaie courante.

Le prix Nobel de la paix décerné au Président Barak Obama, témoigne une volonté de croire en un espoir de paix durable. Mais cela ne se résoudra pas d'un coup de baguette magique, il faudra encore beaucoup de négociations. Avant de conclure mon propos, je profite de cette occasion, pour remercier comme je le fait chaque année, toutes les personnes qui donnent de leur temps et leur savoir pour animer notre village, où je le dis encore il fait bon vivre. (Malgré parfois la boue sur les routes laissée par nos agriculteurs). Ce qui gêne un peu les riverains mais je rappelle que vous êtes à la campagneLes gaz d'échappement des voitures, ne n'est pas mieux !

Je profite de ce moment, pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitants.

Je remercie également mes collègues du conseil municipal, tout le personnel administratif, technique et de services, les enseignants du Groupe Scolaire Marcel Dhot, les membres du CCAS, tous les partenaires de la commune, Monsieur le Président de la CAPH, le personnel de la brigade de Gendarmerie de Mortagne du Nord et de Saint Amand les Eaux, les cadres et les sapeurs pompiers, les présidents et les membres de toutes les associations de Maulde, je les félicite tous pour l'excellent travail réalisé au cours de l'année 2009, au service de la population de nos enfants, de nos jeunes et de nos aînés.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne année 2010 et vous laisse à la lecture du 54^{ème} Maulde'Info.

LE MAIRE Madame Evelyne GUISLAIN

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 juin 2009

Présents : Mme E.GUISLAIN, M.M.DHONDT, M.J.LEGROS, M. A.BEAURY, M.D.BOUCHEZ, M.A.GABEZ, M. J-F. HOURDEAU, Mme C. COPIN, M. G. BEAUMONT, M. J-C. LOHEZ.

Absents excusés : M.C.BONDROIT Procuration à M. LOHEZ, Mme VASTESAEGER procuration à M. BEAURY, M.J.JOSEPH, Mme M-P. DROISSART, M.G.DUSART .

Délibérations :

CLSH : Madame le Maire demande au Conseil de fixer le nombre de moniteurs pour le mois de juillet. Le Conseil décide l'embauche de 8 moniteurs maximum qui percevront 65% de l'I.B. 297 correspondant au grade d'adjoint d'animation 2^{ème} classe et l'indemnité de résidence.

- Concernant les aides moniteurs le conseil décide l'embauche de 4 aides moniteurs qui percevront 12,5 % de la rémunération des animateurs.

SIVUCA (Centre aquatique) : Il est demandé au Conseil de délibérer pour approuver la dissolution du SIVUCA dont la structure fait obstacle au versement du fond de concours de la CAPH.

Le conseil approuve la dissolution et accepte les modalités du pacte de dissolution.

Il est demandé au Conseil son accord de principe sur la création d'une association du Centre Aquatique pour assurer le bon déroulement du projet. Le Conseil accepte le principe de création de l'association.

Questions diverses :

Informations :

Point sur les travaux de Chorette, constat d'huissier suite aux pluies, dossier en attente.

Travaux rue du Pont terminés : RAS,

Ferme D'Haene : Visite prévue des domaines avec le notaire attendre la réponse quant à l'évaluation.

Petit Chemin de Lecelles : rabotages demandés,

Cailloux pour carrières à prévoir

Espace numérique : attente de compte rendu de la CAPH sur les travaux d'aménagements à effectuer.

Ramassage ordures : Changement de prestataire au 1^{er} juillet un avis sera distribué par la CAPH, pour les dates.

M. BEAUMONT demande si possible de mettre un miroir au carrefour Trinquette – Grand Rue.

M. LOHEZ demande si possible de mettre un feu pour la sortie des écoles au niveau de la Petite Rue.

Course des Chemins de l'Europe passage à Maulde le 14 juin.

Réunion du 16 juillet 2009

Présents : Mme. E.GUISLAIN, M.J. LEGROS, M. M.DHONDT, M.J.JOSEPH, M. D. BOUCHEZ, M. A. BEAURY, M. J-F. HOURDEAU, Mme. M. VASTESAEGER, M. A. GABEZ, M.C. BONDROIT, M. J-C. LOHEZ, Mme C. COPIN, Mme M-P.DROISSART, M. G.BEAUMONT.

Absent excusé : M. G. DUSART

Délibérations :

Madame le Maire demande l'accord du Conseil pour acquérir au nom de la commune l'immeuble situé 80 rue du Bois, cadastré AB 521 et A 1322 au prix de 281 860 € frais de notaire en plus.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'accord du Conseil pour la signature de tous les actes relatifs à cet achat.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Mme le Maire propose au Conseil de solliciter un fond de concours de la CAPH dans le cadre de sa politique de solidarité communautaire et sa contribution à la relance de l'activité économique et de l'emploi.

Le Conseil accepte de solliciter ce fond de concours et autorise Madame le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants, à l'unanimité.

Questions diverses :

- Concernant la répartition du produit des amendes de police, il est prévu une rencontre avec M. Procureur de la DDE, pour étudier la possibilité d'implantation d'un feu tricolore ou de plateaux ralentisseurs rue du Pont ou Petite Rue pour ralentir les véhicules au niveau de la traversée du village centre, en particulier devant la salle des fêtes pour les sorties d'école.
- Programme départemental de désenvasement des fossés non domaniaux 2009 : Il est prévu de redemander le programme pour les fossés de Chorette qui avait été interrompu.
- Suite à l'étude de NOREADE pour l'assainissement de la salle des fêtes et des écoles, des devis vont être demandés pour les travaux.

Point sur les travaux :

- Rue de Chorette : toujours en attente des éléments demandés à l'entreprise Billon, pas de réception de travaux.
- Chemin de la Trinquette : métrage effectué par un géomètre.
- Petit Chemin de Lecelles : Voir pour le ternaire.

Sono à réviser, Feu école à vérifier si encore en fonctionnement.

Réunion du 27 Août 2009

Présents : Mme E. GUISLAIN, M. J. LEGROS, M. G. DUSART, M. M. DHONDT, M. J. JOSEPH, M. D. BOUCHEZ, M. A. BEAURY, M. J-F . HOURDEAU, M. A. GABEZ, M. C.BONDROIT, M. J-C. LOHEZ, M. G. BEAUMONT, Mme M-P. DROISSART.

Absents excusés : Mme. M. VASTESAEGER , Mme C.COPIN.

Délibérations :

Tarif cantine :

Suite à l'augmentation du coût du repas du fournisseur il est demandé au Conseil s'il désire réviser le prix du repas à la cantine, le Conseil décide d'augmenter de 1.5 % le prix qui sera donc de 3.20 € au lieu de 3.15 € (le fournisseur augmente de 2.2 % le coût).

SIDEN SIAN

Il est demandé l'avis du Conseil sur l'adhésion au SIDEN SIAN des communes de Cuisy en Almont et Tartiers (02) pour la compétence IV. Le Conseil donne un avis favorable.

Questions diverses :

- Rapport technique de la CAPH pour l'espace numérique prévu à la place de la cantine, prévoir l'ADSL, et ligne téléphonique.
- Ralentisseurs pour sortie d'école ou feu : suite rapport DDE il faut contacter le Conseil Général.
- Miroir Petit Chemin de Lecelles : Voir avec Lecelles pour implantation.
- Devis NOREADE assainissement école : 1869.04 €
- Rendez-vous prévu avec Mme MOREAU (Trésor-Public) pour étudier le financement de l'achat de l'immeuble d'Haene.
- Cailloux pour les carrières : 17 € la tonne, prévoir 7 camions.

Réunion du 8 octobre 2009

Présents : Mme E. GUISLAIN, M. J. LEGROS, M. M. DHONDT, M. A. BEAURY, Mme M-P. DROISSART, M. G. DUSART, M. J. JOSEPH, M. D. BOUCHEZ, Mme M. VASTESAEGER, Mme C. COPIN, M. J-F. HOURDEAU, M. A. GABEZ, M. J-C . LOHEZ.

Absents excusés : M.C. BONDROIT procuration à M. J-C LOHEZ, M. G. BEAUMONT

Délibérations :

- Emprunts pour l'acquisition de l'immeuble d'Haene, étude demandée sur 10 ans et 15 ans au Crédit Agricole à la Caisse d'Epargne et à Dexia.

La proposition la plus intéressante étant DEXIA sur une période de 10 ans avec un taux de 3.68 % (offre limitée sur une semaine).

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour réaliser l'emprunt auprès de DEXIA.

- Charte du Parc Naturel Scarpe Escaut :

Il est demandé au Conseil d'approuver sans réserve le projet de charte révisée du parc pour que la commune reste classée dans le territoire du Parc. Le Conseil doit également approuver le projet de statuts modifiés du syndicat mixte de gestion du parc.

Le Conseil approuve ces 2 projets sans réserve à l'unanimité.

Questions diverses :

Informations :

- Les travaux de l'espace numérique sont en cours, attente des derniers devis pour les menuiseries : environ 10 000 €
- Les cailloux pour les carrières doivent être étalés samedi 10 octobre,
- Pour les ralentisseurs prévoir un rendez vous avec M. Hornez,
- Concert d'automne le 18 octobre.

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque municipale est ouverte à tous sauf le samedi et le dimanche, gratuitement.

Heures d'ouvertures :

Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

Mardi de 17 h 30 à 19 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 17 h 30 à 19 h

Les livres sont renouvelés régulièrement grâce au passage du bibliobus.

CHIENS ERRANTS :

La divagation des chiens est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1 et 2^{ème} catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement (Ex : lors du décès de l'animal ou en cas de changement de propriétaire). Il est obligatoire de posséder une assurance.

PROPRETE ET BON VOISINAGE :

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles, en cas de forte pluie l'eau s'écoulera avec plus de facilité, pour de bonnes relations avec votre voisinage pensez à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 m, s'ils sont plantés à moins de 2m de la limite séparative. Vous avez également l'obligation de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

STATIONNEMENT ET CIRCULATION :

Nous vous rappelons que le stationnement sur trottoir est toléré mais pas autorisé, là où il n'existe pas de place de parking. Toutefois, il est demandé aux riverains de laisser le passage pour une poussette d'enfant. Je vous remercie de votre bon sens et de votre compréhension.

En cas de non respect de cette tolérance nous nous verrions dans l'obligation de faire respecter l'arrêter dans toute la commune.

Dans chaque Mauld'Info nous nous efforçons de vous rappeler que la rue du Mortier est en sens interdit. Cela est valable aussi pour tous les cycles. La gendarmerie de Mortagne fera des contrôles.

GRAND FORT :

L'entrée au grand fort est interdite par arrêté municipal en date du 11 mai 2009, des panneaux ont été placés pour signaler l'interdiction.

TIR DE SALVES

Les tirs de salves sont soumis à autorisation délivrée par la Mairie, les tirs de feux d'artifices sont interdits.

DECHETERIE :

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts à Mortagne du Nord.

FERMEE PENDANT LA PERIODE HIVERNALE, REOUVERTURE AU PRINTEMPS (1^{er} avril à confirmer)

FEUX DE VEGETATION :

Les feux de végétation sont tolérés dans la commune à condition de ne pas renouveler chaque jour cette opération, ce qui peut gêner vos voisins.

BANQUE ALIMENTAIRE

Le ramassage des denrées pour la banque alimentaire a eu lieu le Samedi 28 novembre 2009 de 9 heures à 12 heures ; un grand merci aux personnes qui ont participé et aux habitants de la commune pour leurs dons. Grâce à vous nous avons collecté 449 kg contre 398 kg en 2008.

INFORMATIONS DIVERSES :

Plantations :

- Nous demandons aux propriétaires d'élaguer leurs arbres plantés le long des carrières pour faciliter le passage des machines agricoles.

Communiqué du Centre des Impôts :

- En cas de déménagement au cours de l'année 2009 n'oubliez pas de prévenir votre centre des impôts.
- En 2009, vous avez réalisé et payé des travaux pouvant ouvrir à un crédit d'impôt, dès maintenant, rapprochez-vous de votre Centre des Finances Publiques, afin de connaître les montants à reporter, à ce titre, sur votre déclaration d'impôts sur les revenus 2009 à souscrire en 2010.
Seuls les chiffres portés sur ce document seront pris en considération, il ne suffit pas de joindre la ou les factures.

Carte d'identité et passeport :

N'oubliez pas de vérifier la date de votre carte d'identité et de votre passeport, pour les concours, les examens, les voyages ces documents doivent être en cours de validité.
(Documents à fournir : 2 photos – 1 extrait d'acte de naissance)

La Gendarmerie nous demande d'informer les habitants de Maulde : soyez vigilants, ne laissez pas vos clés de voiture à la portée de tous, (ex : dans votre entrée) et rentrez si possible votre véhicule dans le garage.

ETAT CIVIL 2009

NAISSANCES

COLLET Agathe née le 11 janvier 2009
BEAUMONT Loïc né le 1^{er} mars 2009
ROBERT Antoine né le 2 juin 2009
BEAURY Nathan né le 26 juillet 2009
MAUBRUN Rachelle née le 14 août 2009
TIRLEMONT Gabin né le 5 septembre 2009
LEGAT Malo né le 2 novembre 2009
WAGON Louis né le 21 décembre 2009

MARIAGE

Le 23 mai 2009 a été célébré le Mariage
de Céline Rita BLAIRON et Steve MESMAYQUE

DECES

CROCHETET Jeanne Veuve de Paul DUBUISSON décédée le 18 janvier
DAUBENFIELD Andrée épouse DEMORY décédée le 27 janvier
PETIX Carmélo décédé le 14 février
D'HAENE Jacques décédé le 21 février
MIXTE Serge décédé le 24 février
COLMANT Maurice décédé le 22 mai
LENNE Michel décédé le 4 juin
DUCHATEAU Fernand décédé le 6 juin
BIREMBEAU Annie épouse PLUCHART décédée le 18 juillet
SOURDEAU Francis décédé le 31 août
BLOCQUEAU Justine Veuve MORLIGHEM décédée 22 octobre
GOREZ Sylviane Veuve SIMON décédée le 2 Novembre
LECOMTE Andrée épouse DECLEVE décédée le 27 décembre
LACQUEMANT Jacqueline Veuve DUVIVIER décédée le 28 décembre

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

MAISONS SITUEES DANS UN CADRE VERDOYANT :

1^{er} prix Mme MESSIAEN Monica

2^{ème} prix M. BEAUMONT Jean-Luc

3^{ème} prix M. GRIFFA Alain

Melle LEDRU Juliette, M.LOHEZ Jean-Claude, Mme SIMON Yvette et Mme CHARPENTIER Marie-Françoise.

MAISONS AVEC JARDINETS FLEURIS :

Prix spécial attribué à M. MARTHE Didier

1^{er} prix Mme DUCHATEAU Jacqueline

2^{ème} prix M. DELTOMBE Patric

3^{ème} prix Mme BEAUMONT Céline

Mme BEAURY Marie-José, Mme FLAMENT Denise, Mme BOUCHEZ Nicole, M. MAGNEZ Cyril, M.COLLET Thomas, M.BOONE Dominique, Mme COPIN Christelle, Mme VANDERSTICHEL Ludivine.

FACADES FLEURIES :

1^{er} prix M. DHONDT Michel

2^{ème} prix M. VERRIEST Alain

3^{ème} prix Mme PASSION Nadine

M. DEMAN Patrick, M. BLAIRON Palmyr, Mme DETHIERE Sophie, Mme DUCHATEAU Nathalie, M. FINET Florian, Mme. LAUG Catherine, M. JESUPRET Michel,

COMMERCE

Mme DUJARDIN Jeannine

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES 2009

Prix spécial attribué à M. Didier MARTHE

CATEGORIES DES JARDINS ILLUMINES

1^{er} prix : M. FINET Florian

2^{ème} prix M.CUVELIER Francis

M. PASSION Philippe

M. MESMACQUES Steeve

M. COPIN Ruddy

M. BOONAERT Christian

M. COURTECUISSÉ Alain

M. DUEE Corentin

CATEGORIE DES FACADES ILLUMINEES

1^{er} prix :M. BORGES Antonio

2^{ème} prix M.VANSTRACEELE Philippe

Mme. DELCROIX Cathy

M. DENIS Alexandre

LE MOT DE NOS ASSOCIATIONS

NEW TEAM

Toute l'équipe New-Team et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette Année 2010, plein de bonnes choses et une très bonne santé. La saison 2009 est très satisfaisante puisque les objectifs fixés ont été atteints. Avec un effectif de 21 coureurs, nous avons obtenu 38 victoires et 175 places d'honneur. Ronan Cornu a conservé ces titres de Champions Départemental Nord et Champion Régional Nord - Pas de Calais dans la catégorie minime. Il a également un titre de Champion du Hainaut et totalise à lui seul 15 victoires, 17 places d'honneur et a participé au Championnat de France à Allogny dans le Cher où il est monté sur la 3^{ème} marche du podium sur 100 participants.

Quentin Druart obtient un titre de Vice Champion Département Nord, Vice Champion Régional Nord - Pas de Calais et Champion du Hainaut dans la catégorie Benjamin, il totalise 16 victoires et 14 places d'honneur.

Sarah Gabez obtient 1 titre de Vice Championne Départementale Nord et Vice Championne du Hainaut, elle totalise deux victoires et 17 places d'honneur.

L'Equipe New Team est championne du Hainaut et termine 2^{ème} par équipe du challenge Nord - Pas de Calais sur 55 équipes classées, elle remporte également le trophée Lucien Vastesaegeer par équipe, lors de l'épreuve cycliste du 27 septembre à Maulde. La New Team a très bien représentée les couleurs de la commune puisqu'elle a participé à 55 épreuves dans la région Nord - Pas de Calais.

Nous préparons activement la saison 2010 en espérant faire aussi bien qu'en 2009. L'effectif 2010 est composé de 26 coureurs : 2 poussins, 1 pupille, 1 benjamin, 2 minimes, 1 cadet, 6 séniors 4^{ème} catégorie, 4 séniors 3^{ème} catégorie, 7 séniors 2^{ème} catégorie, 2 séniors 1^{ère} catégorie.

Je remercie Madame le Maire et le Conseil Municipal, nos sponsors officiels ainsi que nos partenaires pour l'aide financière apportée tout au long de l'année et la confiance qu'ils portent à notre petit club.

Côté organisation en collaboration, avec Sports et Loisirs nous organisons les 2 épreuves de Maulde et le 3^{ème} Prix Jean Stablinski le 15 août à Thun Saint Amand.

La présentation officielle de l'équipe 2010 aura lieu le 21 février à la salle des fêtes.

Les partenaires qui désirent se joindre à nous et soutenir notre club sont les bienvenues. Vous pouvez également consulter notre blog :

www-newteam59158-skyblog.com

Je vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année.

Le Président : M. André GABEZ

SPORTS ET LOISIRS

En ce début d'année tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de réussite, prospérité, travail et de très bonne santé pour 2010, espérons qu'elle sera bien meilleure que 2009.

Je remercie les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles qui travaillent à mes côtés tout au long de l'année, merci également à Madame le Maire et au Conseil Municipal ainsi qu'à tous nos fidèles sponsors, le Comité Mauld'Joie pour l'aide financière qu'ils nous apportent. Sans eux Sports et Loisirs ne serait pas ce qu'elle est !

Un grand merci au service technique de la commune aux secrétaires de Mairie.

2009 aura été riche en manifestations. Nos deux repas ont encore connu un très grand succès et je remercie Jeannine et Jean-Claude pour l'excellent couscous qu'ils nous préparent et qui est très apprécié de mes convives.

Côté sportif nos deux courses ont-elles aussi connu un très grand succès puisqu'il y a de plus en plus de participants 225 en juin et 250 en septembre, cela prouve bien que sports et loisirs est connue et reconnue pour son organisation et surtout pour la sécurité qui est mise en place. D'ailleurs nous recevons à chaque fois des félicitations et cela nous encourage donc à toujours mieux faire pour la sécurité de tous.

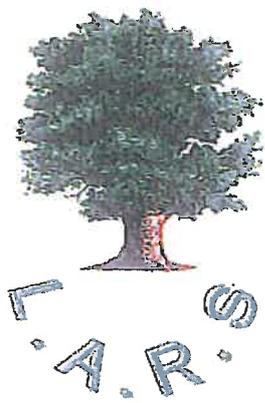
Ces épreuves se sont déroulées dans une belle ambiance de fête. Je remercie et tire un grand coup de chapeau aux signaleurs qui sont restés plus de 5 heures sur le circuit pour la sécurité des coureurs et aux personnes qui étaient chargées de la distribution des dossards, tous sont bénévoles et sans eux nous ne pourrions organiser nos épreuves. Merci également à M. VASTESAEGER Xavier qui comme chaque année nous offre 10 magnifiques trophées pour tous les vainqueurs de chaque catégorie.

Nous préparons activement l'année 2010 et nous vous donnons déjà rendez-vous pour notre 1^{er} repas de l'année qui aura lieu le 13 mars et ensuite le 2^{ème} aura lieu le 13 novembre. Pour terminer, je remercie les Mauldoises et les Mauldois pour l'accueil chaleureux qu'ils réservent à nos vendeurs de programmes.

Vous voulez vous investir, venez nous rejoindre, vous serez accueillis dans une très bonne ambiance et serez bienvenue vous pouvez vous rapprocher de la Mairie pour plus d'informations.

Encore une fois meilleurs vœux à toutes et tous.

Le Président : M.GABEZ André



Il est de coutume en début d'année de faire des projets et de prendre de bonnes résolutions. Par exemple de bouger, faire des balades, de la gym. Il suffit d'avoir 50 ans et plus, d'avoir une bonne paire de chaussures, aimer la nature, une dose de bonne humeur.

Nous sommes une association de retraités près de chez vous.

Notre programme se compose de :

- Une marche le lundi matin de 6 à 7 km Rendez-vous à 9h30,
- Tennis de table à Wandignies Hamage le mardi rendez-vous à 14 h 30,
- Gymnastique d'entretien le jeudi rendez-vous à 14 h 30 à la salle des fêtes de Maulde.
- Les cours sont encadrés par une monitrice diplômée de la fédération.

Le vendredi après midi marche de 8 à 10 km rendez-vous à 14 h30.

Toutes ces activités sont encadrées par des bénévoles brevetés.

Chaque adhérent reçoit un planning établi pour trois mois, et participe selon ses disponibilités.

Tout est propose, rien n'est imposé !

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

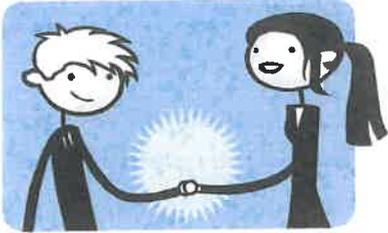
Mme RATAJCZAK Christine

1022 Grand Rue

59158 MAULDE

Tél : 03.27.26.87.13





Amicale Laïque mixte
De MAULDE

Bonne Année 2010

Avec cette nouvelle année qui vient de commencer , le Président et les membres de l' Amicale laïque de Maulde vous adressent leurs meilleurs vœux de santé bonheur et réussite à vous même et à votre famille en espérant des temps plus cléments et plus solidaires pour tous .

En ce qui concerne le calendrier des manifestations de l' association prévues pour cette année 2010 , que vous avez pu le découvrir au travers de l' affiche réalisée par la municipalité , en voici un bref rappel :

Repas aux fromages le Samedi 20 mars à la salle des fêtes

Soirée jeunes le Samedi 27 mars à la salle des fêtes à partir de 19 heures

Chasse à l' œuf le samedi 3 Avril en matinée autour de l' école

Participation au **parcours du cœur** organisé par la mairie le dimanche 25 avril dans la campagne mauldoise

Fête des écoles et distribution des prix le dimanche 20 juin entre l' école ,la salle des fêtes et le parc

Seconde **soirée jeunes** le samedi 18 septembre à partir de 19 heures à la salle des fêtes

Repas musical du Samedi 30 octobre à la salle des fêtes à partir de 19 heures

Fête de Noël à la salle des fêtes soit le vendredi 11, soit le 17 décembre .

La FLASEN , fédération laïque des associations socio éducatives du nord , à notre demande sera présente le jeudi 11 février à la salle des fêtes de maulde pour une réunion d' information et de réflexion sur le thème « **Accueillir , intégrer et responsabiliser de nouveaux membres** »

A cette réunion , gratuite naturellement , toutes les personnes concernées ou intéressées , de Maulde ou d' ailleurs Seront les bienvenues .

Pour le comité
Claude Bondroit , jean claude Lohez , Sabine Vanstraceele

Club ARL Mauldois

*Nos rendez vous du mardi (de 14 à 18 heures)
Scrabble – Belote – Tarot – Manille – Pétanque (l'été par beau temps)
nos sorties (repas dansant – visite d'un site – spectacles – journée à la mer)
nous fêtons les anniversaires de nos adhérents chaque mois (tartes)
3 repas gastronomiques sur l'année (salle des fêtes)
des sorties chez nos ami(e)s des clubs voisins*



*Un club qui cultive l'amitié
au service des plus de 55 ans
recherchant la distraction et les loisirs
► lieu de rendez-vous
salle des fêtes de Maulde*

Club A R L Mauldois

► Au service des plus de 55 ans recherchant la distraction et les loisirs



un club qui cultive l'amitié

Nous avons nos rendez-vous chaque mardi de 14 h à 18 h ... pour le scrabble – la belote – la manille – le tarot - le jeu 'de bidet' et la pétanque (par beau temps).

► Mais aussi d'autres rendez-vous et sorties tout au long de l'année dont voici un aperçu que le club offre à ses adhérents. ► **Pour bénéficier des avantages ...**

il faut un minimum de 25 présences sur l'année à 'nos rendez-vous du mardi'

► Le financement ou la participation financière correspond principalement à la redistribution des bénéfices des recettes du mardi

- le 05 janvier 2010 - Dégustation de la galette des rois ... accompagnée d'un pétillant
- le 19 janvier 2010 - Assemblée Générale (à 14 heures) – présentation du bilan moral et financier de l'année 2009 et renouvellement du bureau (pour 13 membres sur les 15)
- le 26 janvier 2010 – Nous allons encaisser la cotisation pour l'année 2010 (**13.00 euros**)
- le 16 février 2010 - Nous aurons les crêpes du mardi gras
- le 7 mars 2010 – Repas du club et fête des Grand' mères (salle des fêtes)
- le 1^{er} mai 2010 – Fête du club 'AMANDA' à Saint Amand
- le 02 mai 2010 – Fête du club de Lecelles (salle des fêtes)
- le 01 juin 2010 – Nous fêterons les mamans
- le 22 juin 2010 – Nous fêterons les papas
- le 28 juin 2010 – Moules-Frites de la ducasse au café 'chez Bernard'
- le 25 juillet 2010 – Fête du club A.R.L. Mauldois à la salle des fêtes
- le 01 août 2010 – Journée à la mer (la destination est à définir en réunion)
- le 11 septembre 2010 – Fête du club de Nivelles (Samedi à 12 h le repas)
- le 27 septembre 2010 – Moules-Frites de la ducasse au café 'chez Bernard'
- le 10 octobre 2010 – Repas du club A.R.L. Mauldois (salle des fêtes)
- le 19 décembre 2010 – Repas du club A.R.L. Mauldois (salle des fêtes)

il reste au bureau à compléter ce programme pour les sorties.

- sortie découverte
- sortie repas dansant
- sortie spectacle

Nous attendons de nos adhérents des propositions (à soumettre à un membre du bureau pour en discuter lors d'une réunion)

* Nous vous invitons à inscrire ces dates sur votre agenda ... pour ne pas prendre d'autres rendez-vous (sauf cas de force majeure).

Merci de votre confiance

Le service communication et information

SAPEURS POMPIERS

Tout juste entré dans notre nouveau Centre d'Incendies et de Secours, cela nous permet de débiter l'année 2010 avec un nouvel outil de travail adapté. Je me permets donc de lancer un appel à candidature et souhaite être contacté avant la fin mars afin que la candidature puisse être prise en compte lors des prochains recrutements. Courant du premier semestre, est prévu l'inauguration et par la même occasion, une porte ouverte y sera organisée.



SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES : un acte citoyen

Le groupement 4 et les Sapeurs Pompiers de MORTAGNE lancent un appel pour recruter.

Nous recherchons des personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour assurer le service de la population.

Toute personne intéressée, habitant à moins de cinq minutes du centre de secours est priée de se renseigner. Il faut avoir entre 16 et 55 ans, jouir de ses droits civiques et avoir un casier judiciaire vierge. Une fois le dossier de candidature enregistrée, les postulants devront se soumettre à des tests d'aptitudes (physique et intellectuelle).

Une fois les tests réussis, les candidats pourront démarrer leur formation, au rythme qui leur conviendra.

Le recruté devient opérationnel en moins de 6 mois. Il a deux missions essentielles qui sont le secourisme et la lutte contre l'incendie.

Pour les jeunes âgés au minimum de 13 ans, il leur est possible de rejoindre une école de Jeunes Sapeurs Pompiers qui leur permet à 16 ans de passer un examen afin de devenir opérationnel.

Il est ensuite possible de tenter le concours national de Sapeur Pompier Professionnel. Le SDIS du Nord embauche à lui seul 50 Sapeur Pompier Professionnel par an.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du Sergent Chef HOURDEAU Jean-François Chef du CIS Mortagne 48 rue Fernig ou en appelant au 06 18 13 14 07.

Attention dossiers à déposer avant le 15 mars impérativement.

Le Chef de Centre

Sergent Chef HOURDEAU Jean-François

Les temps forts...



Repas musical organisé par l'Amicale Laïque avec le groupe **DUO des NOTES**



3^{ème} prix cycliste UFOLEP Lucien VASTESAEGER organisé par Sports et Loisirs et New Team



Repas du CCAS offert par la Municipalité



21^{ème} Concert d'Automne

Avec en 1^{ère} partie : l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et ses environs
En 2^{ème} partie : Concert de **Clarundo** par le quatuor de clarinettes
Sous la direction de **Charles Michiels**

Les temps forts (suite)...



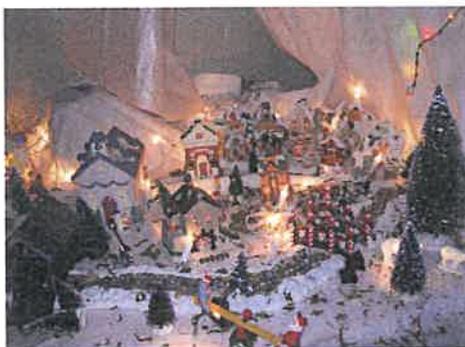
Soirée jeunes organisée par l'Amicale Laïque



Fête de Noël de l'école Marcel Dhot organisée par les enseignantes et les enfants avec la participation des parents d'élèves et de l'Amicale Laïque



Séance de cinéma et goûter de Noël offerts par la Municipalité et le comité Mauld'Joie



Concours des maisons illuminées

Ecole Marcel Dhot

Ses sorties, ses animations, ses projets...



Opération « Nettoyons la nature »



Sortie de la classe de Mme Delcroix « Thème sur l'orientation »



La semaine du goût : la charcuterie



La semaine du goût : le fromage

Les Pierres d'Ostrevant.



Visite du musée de Denain : les Pierres d'Ostrevant



La visite du musée sous la Tour de Saint-Amand-Les-Eaux

COMITE MAULD'JOIE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Toute l'équipe du comité Mauld'joie vous souhaite une bonne et heureuse année 2010.
Qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout la santé !

Je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont participé par leur disponibilité et leur investissement tout au long de l'année afin que les festivités organisées par le comité Mauld'joie se déroulent dans les meilleures conditions.

Je rappelle que chaque mois une séance de cinéma est projetée par Cinéligue géré par Messieurs André BEAURY et Didier DUEE.

Le planning des festivités est encore bien rempli cette année et je vous y invite cordialement.

- ✓ **Le samedi 14 février** : le 20^{ème} loto
- ✓ **Le samedi 26 juin** : soirée Karaoké
- ✓ **Le samedi 10 juillet** : carnaval des associations
- ✓ **Le dimanche 11 juillet** : brocante / Braderie / Marché artisanal
- ✓ **Le mardi 13 juillet** : soirée Karaoké
- ✓ **Le mercredi 14 juillet** : repas campagnard + jeux inter association

Lâcher de ballon en clôture des festivités

Voilà pour le 1^{er} semestre de l'année !

Enfin toute personne désirant s'investir au sein du comité sont les bienvenues et sont priées de se rapprocher de M. HOURDEAU au 06 / 18 / 13 / 14 / 07.

Le président : M. HOURDEAU Jean-François



Calendrier des fêtes

1^{ER} SEMESTRE 2010



Janvier 2010 :

Samedi 9 : Présentation des vœux du **Maire & du Conseil Municipal** à la population et remise de **MEDAILLES DEPARTEMENTALES** à 16h00.

Dimanche 31 : Remise des récompenses du concours des maisons Illuminées et du lâcher de ballons par la **Municipalité et Mauld'Joie** à 11h00.

Février :

Dimanche 14 : 20^{ème} **LOTO** organisé par **Mauld'Joie** à 15h00.

Dimanche 21 : Présentation de l'équipe **New Team** à 11h00.
Leçon de jardinage à 16h00

Dimanche 28 : Repas Paroissial à 12h00.

Mars :

Samedi 13 : Souper dansant organisé par **Sports & Loisirs**.

Samedi 20 : Souper au fromage organisé par l'**Amicale Laïque**.

Samedi 27 : Soirée jeunes organisée par l'**Amicale Laïque** à partir de 19h.

Avril :

Samedi 3 : 3^{ème} Chasse à l'œuf organisée par l'**Amicale Laïque**.

Samedi 10 : Concours de pétanque organisé par le **Café Chez Bernard**.

Dimanche 25 : 34^{ème} édition du **Parcours du Cœur** à 10h00 avec la participation des différentes associations de la commune.

Mai :

Vendredi 1^{er} : Cérémonie de remise des médailles du travail et des noces d'or.

Vendredi 8 : Cérémonie de la Victoire 1945, défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.

Juin :

Dimanche 20 : Fête de l'école **Marcel DHOT**.

Samedi 22 : Concours de pétanque organisé par **Fanny Sans Frontière**.

Week end de la ducasse :

Moules Frites au café Chez Bernard durant les 26-27-28.

Samedi 26 : Concours de pétanque à 15h00 et soirée karaoké en soirée organisés par **Mauld'Joie**.

Dimanche 27 : 5^{ème} prix cycliste **UFOLEP** organisé par **Sports & Loisirs et New Team**.

Concert de musique offert par la **Municipalité**.

Juillet :

Samedi 3 : Concours de pétanque organisé par **Fanny Sans Frontière**.

Samedi 10 : **CARNAVAL d'été** avec la participation des associations de la commune.

Moules Frites au café Chez Bernard les 10 & 11.

Dimanche 11 : Braderie – Brocante et **Marché Artisanal** organisé par **Festy'Mauld** à partir de 7h00 à 17h00

Mardi 13 : Retraite aux flambeaux et soirée karaoké organisés par **Festy'Mauld**.

Feu d'artifice offert par la **Municipalité** à minuit.

Mercredi 14 : Fête Nationale, Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.

Repas campagnard et **Jeux Inter Associations** organisés par **Festy'Mauld**.

Lâcher de Ballons en clôture des festivités du 14 juillet.

Dimanche 25 : Fête du club **Amitié Rencontres Loisirs Mauldois**.

Vendredi 30 : Fête de fin de centre et **Feu de camp** organisée par le **Centre de Loisirs**.



Les enfants de 6 à 9 ans attendent leur tour pour être initiés au quad.



ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
COMBATTANTS D'ALGERIE TUNISIE MAROC ET VEUVES
SECTION DE MAULDE

Le décès de Fernand DUCHATEAU

Fernand nous a quitté le 6 juin 2009 à l'âge de 69 ans. Né le 1^{er} mars 1940 à Maulde dans une famille nombreuse ; il ne quitta sa maison natale que pendant une longue période de 2 ans et plus pour faire face à ses obligations militaires en Afrique du Nord.

Sa présence pendant de longs mois en Algérie lui valurent de nombreuses décorations.

- CROIX DU COMBATTANT
- MEDAILLE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION
- MEDAILLE COMMEMORATIVE avec agrafe ALGERIE.

Ses funérailles se sont déroulées en l'église Saint Pierre de Maulde en présence d'une très nombreuse assistance, de nombreux drapeaux des sections voisines étaient venus lui rendre un dernier hommage accompagnés des Anciens Combattants.

A sa famille, à ses nombreux amis, les ACPG – CATM et veuves de Maulde présentent leurs plus sincères condoléances.

Discours du 11 Novembre 2009

Aujourd'hui dans toutes les villes et dans tous les villages de France, nous nous trouvons réunis pour commémorer l'armistice du 11 Novembre 1918.

Les monuments aux morts ancrés dans nos communes, sont les témoins immémoriaux des souffrances endurées par nos aînés. Nous avons peine aujourd'hui à imaginer qu'au sortir de la grande guerre ces monuments n'existaient pas.

Ces lieux de mémoire réalisés dans l'immédiat après guerre, sont leur conscience et honorent ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Ils sont le visage de cette France meurtrie, défigurée, profondément marquée par cette guerre qui ne s'est pas arrêtée le 11 novembre 1918. Cette guerre a perduré dans les corps et dans les cœurs.

Dans les corps des mutilés et de tous ces soldats dont les blessures physiques ou psychologiques ont laissé des traces indélébiles.

Dans les cœurs des mères, des épouses et des orphelins auxquels a manqué pour toujours un être cher.

Ces années 1914-1918 ont ébranlé le monde et orienté dans un sens infiniment tragique tout le destin du 20^{ème} siècle.

Vive la République

Vive la France

Toute l'équipe des ACPG – CATM et Veuves de Maulde vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010 et surtout une bonne santé.

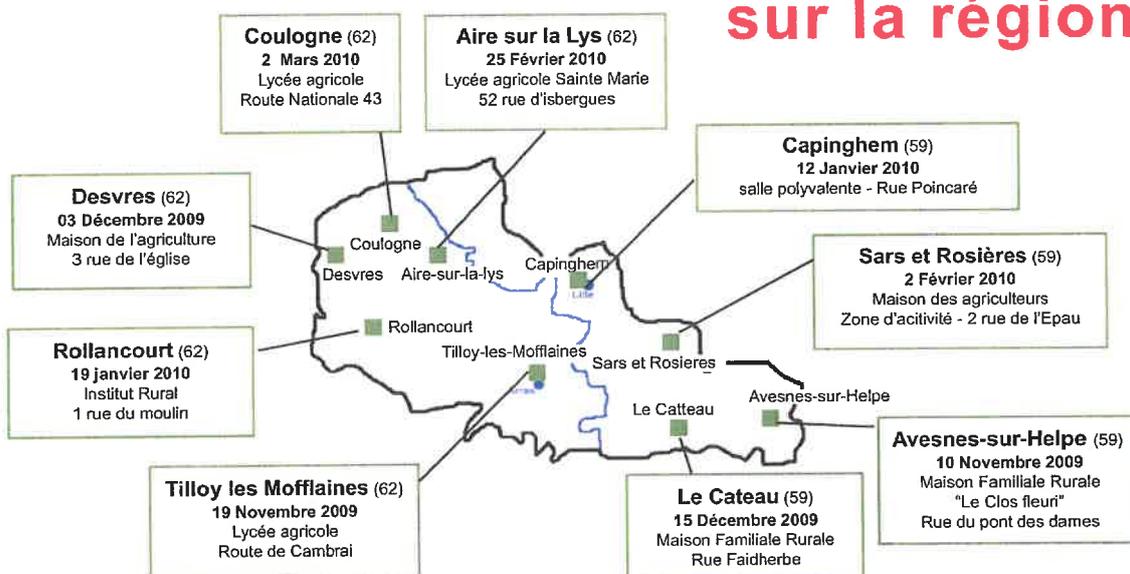
M. Jacques BEAURY

A proximité des lignes électriques : Prudence, gardez vos distances !



Connaître et maîtriser les risques lors des travaux agricoles

9 Réunions d'information de 14h00 à 17h00 sur la région



Aménager un plan d'eau sans risque

Vous souhaitez aménager une mare ou un étang ? Cette idée peut être louable pour la nature et l'environnement mais peut cependant se transformer rapidement en cauchemar pour vous, vos voisins ainsi que la faune et la flore locales. En effet, un plan d'eau mal conçu génère des risques d'inondation, de pollution de l'eau potable et de perte de la biodiversité... sans compter les entretiens réguliers assez lourds... C'est pourquoi la création ou l'agrandissement des plans d'eau est réglementée en France. Localement, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Scarpe aval encadre ces opérations.

Vous pouvez être conseillé sur la forme, l'orientation, les pentes, la profondeur, les végétaux, etc. autant d'éléments à bien prendre en compte dans votre projet afin d'éviter l'invasion d'algues, de rats musqués et d'autres espèces exotiques.

Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les démarches à suivre et contactez le Parc naturel régional Scarpe-Escaut qui vous conseillera sur l'aménagement de votre plan d'eau et de ses abords.

Contacts :

- la Mairie de votre commune
- la Mission Inter Services de l'Eau (Tél : 03 20 00 50 79)
- l'animatrice du SAGE Scarpe aval (contact : Ludivine Millamon, Tél : 03 27 19 19 70 ou sage@pnr-scarpe-escaut.fr)
- les services du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (Tél : 03 27 19 19 70 ou 03 27 35 03 04)
- le Conservatoire des sites naturels Nord-Pas de Calais (contact : Laurent Spsychala - animateur du groupe mares, Tél : 03 21 54 75 00 ; <http://www.groupemaresnpdc.org>)

Entretenir un cours d'eau

Qui doit entretenir le cours d'eau et ses berges le long de votre terrain, enlever les débris végétaux ainsi que tout déchet gênant l'écoulement ? La commune ? Le syndicat hydraulique ? Vous ? Renseignez-vous auprès de votre mairie car le curage ou le comblement d'un cours d'eau peut augmenter le risque d'inondation chez vous et vos voisins et perturber la vie aquatique. C'est pourquoi ce type d'opération est

réglementé en France. Localement, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Scarpe aval encadre ces opérations. Evitez également de déposer les tontes de gazon sur les berges qui peuvent entraîner un fort développement de végétaux indésirables (orties,...) ou peuvent se retrouver emportés par le courant et devenir des obstacles pour l'écoulement du cours d'eau.

Contactez la Mairie, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ou la Mission Interservices de l'Eau pour obtenir des informations sur les démarches à suivre avant toute opération dans les cours d'eau ou fossés.

Contacts :

- la Mairie de votre commune
- la Mission Inter Services de l'Eau (Tél : 03 20 00 50 79)
- l'animatrice du SAGE Scarpe aval (contact : Ludivine Millamon, Tél : 03 27 19 19 70 ou sage@pnr-scarpe-escaut.fr)
- les services du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (Tél : 03 27 19 19 70 ou 03 27 35 03 04)

Travaux dans les zones humides

Frais Marais, Buverlot, la Tourbière, le Marais de.... , ces noms de « quartiers », très fréquents chez nous, nous rappellent que les zones humides ont toujours été présentes ici. Mais à quoi servent ces zones ?

Les zones humides permettent de stocker l'eau, ce qui régule les débits des cours d'eau et limite le risque d'inondation. L'eau s'infiltre doucement dans le sol et recharge la nappe souterraine, cycle nécessaire à la satisfaction de nos besoins quotidiens en eau. Ces milieux humides sont également des réservoirs de biodiversité. C'est pourquoi toute intervention (remblai, drainage,...) dans les zones humides est réglementée en France. Localement, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Scarpe aval encadre ces opérations.

Contactez la Mairie, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ou la Mission Interservices de l'Eau pour obtenir des informations sur les démarches à suivre, avant toute opération dans les zones humides.

Contacts :

- la Mairie de votre commune
- la Mission Inter Services de l'Eau (Tél : 03 20 00 50 79)
- l'animatrice du SAGE Scarpe aval (contact : Ludivine Millamon, Tél : 03 27 19 19 70 ou sage@pnr-scarpe-escaut.fr)
- les services du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (Tél : 03 27 19 19 70 ou 03 27 35 03 04)

Protégez vos compteurs d'eau

Avec les températures négatives, les compteurs d'eau sont fortement enclins au gel. Noréade, régie chargée du Service Public d'Eau et d'Assainissement du SIDEN-SIAN, informe ses abonnés des mesures à prendre pour protéger leur compteur du gel. Les conséquences peuvent être néfastes : le gel du compteur peut provoquer des fuites d'eau entraînant une surconsommation (hausse de la facture d'eau) et nécessiter son remplacement immédiat par le Service des Eaux, à la charge de l'abonné (104,37 € TTC pour un appareil de diamètre 15 mm).

Tout d'abord, il faut savoir qu'un compteur gelé « n'explose » pas obligatoirement et qu'il peut même continuer à débiter de l'eau. C'est pourquoi il est important d'y garder un œil constant. Une chute soudaine des températures peut avoir un fort impact sur les compteurs d'eau installés à l'extérieur du domicile (près d'un portail, d'une porte de garage...). Ceux-ci risquent de se briser sous la pression de l'eau gelée et provoquer une fuite d'eau conséquente lors du redoux.

Il est conseillé, en période de grand froid :

- pour un compteur situé dans une pièce non chauffée, de boucher les ouvertures par lesquelles le froid peut pénétrer (attention à maintenir une aération suffisante si le compteur d'eau est situé au même emplacement qu'un compteur à gaz),
- pour un compteur situé dans une fosse, de le recouvrir d'une plaque d'isolant ou de l'envelopper dans un sac rempli de billes de polystyrène. La laine de verre peut convenir à condition qu'elle soit enfermée dans un sac plastique. Attention, il ne faut pas poser sur le compteur des couvertures, de la paille, ou des cartons car ces matières absorbent l'humidité et peuvent se transformer en glace : il y a risque de dégâts.

En cas d'absence prolongée (résidence secondaire ou autre), il est conseillé de fermer le robinet avant compteur après en avoir vérifié l'étanchéité et de vidanger complètement les tuyauteries.

La Société Historique du Pays de Pévèle



- association (loi de 1901) fondée en 1972. Elle a pour objet de "rechercher et de favoriser tous les moyens pour connaître et faire découvrir le patrimoine historique, ethnographique, folklorique, géographique et archéologique du Pays de Pévèle". Ce territoire regroupe une soixantaine de communes du secteur oriental de l'agglomération lilloise, depuis Chéreng jusqu'à Vred (du nord au sud), et d'Avelin à St Amand-les-Eaux rive gauche (d'est en ouest), et une dizaine en Belgique.

Elle compte environ **250 adhérents**.

Elle participe aux politiques de valorisation et de préservation du **patrimoine** historique, touristique, culturel et naturel, initiées par les autorités de chaque communauté de communes du terroir pévélois. Elle conserve et recueille des ouvrages parfois rares, des études monographiques et des collections iconographiques d'une grande variété qu'elle propose à la consultation du public dans son local templeuvois.

Elle organise annuellement un **voyage** à thème historique dans un site fameux du nord de la France ou du sud de la Belgique, et, régulièrement, des **expositions** thématiques et des **conférences** et **causeries**.

La SHPP publie un bulletin semestriel *Pays de Pévèle* (une cinquantaine de pages au format A4 en quadrichromie) et vient de sortir son 65ème numéro.

Pays de Pévèle

Bulletin de la Société Historique du
Pays de Pévèle

N°65-66

Numéro spécial

Saint-Amand-les-Eaux



Contact SHPP :

Jean-Louis Pelon, Président :

clement.pelon@orange.fr

☎. 03 20 84 02 67

Permanence au local à Templeuve:
MM. Delecour et Plateaux, le vendredi
après-midi.

☎. 03 20 24 98 52.

E-mail : historique.pevele@wanadoo.fr

Site Web : <http://paysdepevele.com>

Elle édite des ouvrages sur les fermes, les abbayes, les châteaux, etc. du secteur de son ressort.

Parmi ses derniers ouvrages :

- *Cysoing, recherches sur une abbaye disparue*- 2002
- *Le parler picard en Pévèle transfrontalière*- 2008
- *Le domaine de Luchin à Camphin-en-Pévèle, de Charlemagne au LOSC* - 2009
- *Les Châteaux de la Pévèle française et belge, tome 1 : avant 1789*- 2009
- *Spécial Saint-Amand-les-Eaux, Pays de Pévèle n°65/66*

Ces ouvrages sont en vente au local de la Société: 3/5 rue Neuve à Templeuve (59242), dans les **Offices de tourisme** et dans toutes les bonnes **librairies** du secteur.

